ETAT CIVIL

Naissances. — Denise Valleeys, rue d'Ypres, 12. — Jules Deroubaix, rue Franklin, 80. — Yves Pluquet, rue du Vieil-Abreuvoir, 17. — Christiane Pachy, rue des Loups, 23.

Publications. — Emile Vandermetren, magasinier, rue Saint-Maurice, 35 et Madeleine Hellemans, confectionneuse, à Croix. — Alexandre Lebrecht, apprêteur, à Lys, et Marie-Louise Coeckelberghs, bonnetière, rue du Coq-Français, 213.

Décès. — Adolphine Hérin, veuve Guyol, 91 ans rue de Barbieux, 36. — Jules Verstraete, 47 ans, rue Franklin, 170. — Léon Dulot, époux Lambert, 66 ans, rue de la Perche, 25. — Alphonse Seynaeve, époux Trentseaux, 66 ans, rue Decrême, 223 bis. — Henri Voickaert, époux Hauwel, 60 ens, rue Bernard, 50. — Anetole Vanhoutte, époux De Buyser, 61 ans, rue de la Basse-Masure, cour Dubled, 2. — Henri Deyaegere, époux Derveaux, 33 ans, rue Nabuchodonosor, 35, cour Dupont, 5. — Elisabeth Plenter, 8 ans, rue des Longues-Haies, 271.

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sébastopol, Roubaix. Organisation compl. de convois. T. 3-05

WATTRELOS

TOUJOURS DES OBUS. — Un obus de 75 a été trouvé dans une citerne de la maison portant le No 64, de la rue des Poilus. Les services compétents ont été prévenus de la trouvaille de ce tengin dangereux pour en effectuer son enlèvement.

FETE NATIONALE. — Aujourd'hui jeudi, clôture des inscriptions des demandes de jeux divers sur la rue. Passé ce délai, aucune demande ne pura être accueillie. S'adresser à la Mairie, 2e guichet, avant 18 h.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — A partir du vendredi 2 7juin, le bureau du contrôleur des contributions directes sera transféré, **17, Grande Rue, au 2e étage.** Provisoirement, le bureau reste ouvert au public, comme auparavant, le jeudi de chaque semaine de 11 h. à 18 h.

ETAT CIVIL. — **Naissances :** Ginette Kiersebleck, rue du Mont-à-Leux, 400 ; Marie-Thérèse Delmotte, rue des Poilus, 107 ; Micheline Houssau, rue des Poilus, 5 ; Jeannine Carpentier, rue du Mont à Leux, 100.

Publications : Alphonse Duthoil, trieur de laines, rue de Toul, 18 et Marthe Depelchin, bonnetière, carrière Grimonprez, 1 ; Emile Vanaverbeck, tisserand, rue Delmarre, 2 et Estève Delbarre, piqueur, rue de Strasbourg, 27.

Décès : Julien Vandeweghe, 28 ans, rue de la Martinoire, 465 ; Sophie Lepoutre, épouse Legrand, 60 ans, tisserande, rue des Poilus ; Alphonse Sariel, 58 ans, tisserand, rue de l'Industrie, 21 ; Gustave D'Huyvetter, 60 ans, cabaretier, rue de l'Union, 93.

CROIX

ASSEMBLEE GENERALE TRIMESTRIELLE DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Exceptionnellement, la assemblée trimestrielle de l'année aura lieu dimanche 29 juin, à 15 h. 30, salle des fêtes de la ville. Cette réunion sera suivie d'une brillante tombola et du paiement des allocations de juin.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS SAINT-PIERRE. — *Avis important concernant les anciens combattants.* — Tous les anciens combattants faisant partie de la société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi 22 juin, à 19 h. 30, au siège, place St-Pierre, au sujet de la loi sur les assurances sociales.

Ils auront à fournir, s'ils ne l'ont déjà fait : 1. S'il s'agit d'un ancien combattant, une copie certifiée conforme par le maire, soit du certificat leur donnant droit au port de la médaille interalliée, soit de sa carte de combattant ou du certificat provisoire en tenant lieu ,soit encore de sa citation, s'il est titulaire de la croix de guerre ; 2. S'il s'agit d'une victime de la guerre ; veuve, orphelin, ascendant), le bulletin de décès du parent, portant « Mort pour la France ».

Avant de partir en vacances, n'oubliez pas de consulter, en 6e page, notre TABLEAU DES HOTELS et VILLEGIATURES ?

WASQUEHAL

BLESSE AU TRAVAIL. — Au service de M. Prevost, entrepreneur de chauffage central à Roubaix, l'aide monteur Joiet François, 49 ans, 60, rue de l'Epidème, à Tourcoing, occupé au chantier Duthoit à Wasquehal, a passé à travers d'un gitage en construction et dans sa chute s'est fait des contusions de la région malléolaire du pied droit avec plaies contuses et oedème inflammatoire. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Mausse

LE SERVICE D'AUTOBUS SUPPRIMÉ A PARTIR DE DIMANCHE. — Le service des autobus qui reliait Wasquehal à Mouvaux sera supprimé à partir de dimanche matin. Cette mesure a été décidée par le Conseil municipal en raison du peu de rendement de cette ligne et surtout des lourdes charges financières imposées à la commune par la Compagnie des Autobus Linselles qui assurait ce service.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — C'est aujourd'hui jeudi à 20 h. qu'aura lieu à la salle des fêtes de la Mairie, la réunion organisée sous les auspices de la Fraternelle des combatants, a cours de laquelle tous renseignements seront donnés sur l'application de la loi des assurances sociales et l'énumération des divers avantages accordés aux veuves de guerre, orphelins de guerre, unicius combattants, etc.

LYS-LEZ-LANNOY

SEANCE CINEMATOGRAPHIQUE. — Les parents des élèves des écoles sont informés que la séance cinématographique réservée aux enfants n'aura pas lieu aujourd'hui jeudi 26 juin.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu aujourd'hui jeudi à 14 h. 30, à la mairie, sous la présidence de M. le docteur André Wiot.

MUTILES ET REFORMES. — Les membres de la sous section des mutilés et réformés sont invités à l'assemblée du mois qui se tiendra dimanche 29 juin, à 17 heures au siège « Café Veuve Thoeye », rue de la Mairie Ordre du jour très important. MM. Bertrand et Vanderosten, de la section de Roubaix, assisteront à cette réunion.

FLERS

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Pour la section du Breucq, elle aura lieu aujourd'hui, jeudi à 14 h., au Bureau de la Mairie, rue J.-Bte Bonte.

CIMETIERE. — Le maire informe les habitants qui ont des parents inhumés de 1918 à 1923, dans le deuxième carré de gauche en entrant (terrain commun) que le temps est échu, les monuments, épitaphes couronnes, etc., qui leur appartiennent devront être enlevés avant le 31 août 1930. Faute par les intéressés, d'avoir repris lesdits objets dans le délai fixé, ceux-ci seront enlevés d'office par les soins de la ville et resteront un an à la disposition des familles, à charge de les prendre dans l'état où il se trouvent et de verser au receveur municipal la redevance prévue par l'article 68 du règlement des cimetières.

LEERS

MUTUELLE RETRAITE DES A.C. — Par circulaire des ministres du Travail et des Finances, le trésorier vient d'être avisé que :

1. La subvention d'Etat portera sur la totalité du précompte.

2. Pour en bénéficier pleinement, il faudra avoir versé entre le 1er juillet 1929 et le 1er juillet 1930, suivant la catégorie à laquelle on appartient, 72, 144, 216, 28 et 360 francs.

3. En prévision des augmentations prévues pour 1931 et 1940, il est recommandé de prendre pour base les cotisations qui seront appliquées alors, soit 90, 180, 270, 360 et 600 francs.

Pour permettre aux membres de verser le complément de leur cotisation, une réunion spéciale aura lieu au siège « Café Prévost », jeudi soir, à 7 h. 15.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 26 juin, de 15 h. 30 à 16 h. 30, à l'école de filles.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone de jour 9.85
(Téléphone de nuit : **9.51 à Roubaix**, bureau de « l'Egalité de Roubaix-Tourcoing »
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

AU CONSEIL MUNICIPAL

.. SUITE ..

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE 1930

M. le maire expose :

« Nous avons reculé le plus loin possible la convocation du conseil municipal, afin de savoir à quoi nous en tenir des expropriations projetées pour permettre les grands travaux publics d'aménagement de la ville.

« Les indemnités accordées par le jury ont dépassé tout ce que l'imagination pouvait supposer. C'est assez vous dire que nous allons être obligé d'être extrêmement prudent dans le maniement des fonds municipaux, alors que le budget supplémentaire se présentait dans des conditions assez favorables, si nous n'avions pas, devant nous, de pareilles perspectives.

« Ces réflexions n'étonneront pas nos collègues qui savent que, dans nos évaluations, nous nous étions efforcé de tenir compte de la valeur des choses. Puisque parmi les propos fantaisistes qui nous ont été rapportés, il en est un qui consiste à prétendre que la ville de Tourcoing peut bien payer puisqu'il lui plaît d'entreprendre des dépenses somptuaires, nous ne saurions trop protester contre une pareille interprétation de nos intentions, aussi bien que de la réalité.

« Tourcoing cherchait, depuis soixante ans, le rattachement par une grande artère du centre à la gare, comme l'ont fait toutes les grandes villes : Lille, Roubaix, etc..., et si ce grand percement n'a pu avoir lieu plus tôt, c'est qu'il n'a été rendu possible que par l'échéance de l'emphytéose des maisons de l'Hospice, qui ne devait prendre fin qu'au 31 décembre 1924.

« Aussi, ne doutons-nous pas que vous partagez notre ferme dessein de poursuivre l'aménagement de Tourcoing en cité vraiment moderne et de la doter des éléments de viabilité indispensables à la prospérité de son commerce et de son industrie.

« La situation qui découle de cet exposé doit guider notre attitude au moment d'arrêter en commun le budget supplémentaire destiné à permettre d'assurer la marche des services municipaux jusqu'à la fin de l'exercice.

« Sous les réserves exprimées plus haut, la situation se révèle comme satisfaisante puisqu'il nous est possible d'inscrire en tête de nos recettes un excédent de 13.340.681 fr. 08.

« Nous trouvons ensuite à la deuxième section (paragr. 1er), les restes à recouvrer suivant titres, soit : 934.997 fr. 12.

« Au deuxième paragraphe de cette même section, viennent les articles prévus en recettes dans les budgets antérieurs et qu'il y a lieu de reproduire bien qu'ils n'aient pas fait l'objet de titres de perception : 797.555,18.

« Les autres ressources tirant leur origine des exercices antérieurs font l'objet de la section troisième : 36.961 fr. 27.

« Enfin, le Titre II est réservé aux recettes nouvelles afférentes à l'exercice 1930 : 16 millions 325.052 fr. 62.

« Nous y avons inscrit notamment le produit des deux emprunts de 10.000.000 et de 6.000.000 de francs, dont la réalisation prochaine permettra le règlement des premières acquisitions et les dépenses qui en découlent concernant le plan d'aménagement.

« Les prévisions de recettes s'élèvent donc à 31 millions 435.247 fr. 27. — Le montant des dépenses, s'élevant à 31.228.400 fr. 26, laisse un excédent de recettes de 206.847 fr. 01.»

Compte administratif du maire. — Le maire soumet à l'approbation du conseil municipal son compte administratif de l'exercice 1929, et le compte de gestion du receveur municipal pour le même exercice.

Le résultat des opérations se traduit par un excédent de recettes de 24.277.497 fr. 06. Mais cet actif est grevé : d'une part, du montant des avances faites pour reconstitution d'immeubles ; d'autre part, de sommes qui seront à reverser au Trésor à l'apuration des comptes de guerre.

De sorte que l'excédent disponible à faire figurer au budget supplémentaire de l'exercice 1930 s'élève, en réalité, à 13.340.681 fr. 08, une réserve de 10.936.816 fr. étant destinée à l'apurement des comptes et dommages de guerre.

Office d'Habitations à Bon Marché. — Le compte administratif et le compte de gestion du receveur de l'Office public municipal d'Habitations à Bon Marché, se présentent ainsi :

Recettes	2.961.091,70
Dépenses	1.829.120,15
Excédent de Recettes	1.131.971,55

Réception d'entreprises. — Avis favorable est donné à la réception de sept entreprises, en vertu de l'adjudication du 22 janvier 1929, approuvée le 7 février par le Préfet du Nord: Bauduin et Dubrulle, à Tourcoing ; Delezenne, à Roubaix ; Mines d'Anzin, à Anzin ; Mines d'Aniche, à Aniche ; Etablissements Henri Hamelle, à Paris, pour terrassements, fournitures de charbons et de caoutchoucs.

Ces dépenses ont été constatées sur les crédits prévus aux budgets des Eaux pour les exercices 1929-1930.

Marchés de gré à gré. — Le Maire est autorisé à traiter de gré à gré avec l'entreprise Louis Beutin et avec M. André Dusart, pour diverses fournitures de plomberie, couverture, enduits et plâtrages.

Traitement du Receveur. — Le Conseil approuve les décisions suivantes :

a) la contribution de la Ville de Tourcoing dans la rémunération du travail du Service des Eaux et du Syndicat de l'Esplerre sera déterminée comme suit : 31.535 fr. 72 pour le Service des Eaux ; 119 fr. 24 pour le Syndicat de l'Esplerre ;

b) les crédits nécessaires pour le versement des sommes dues pour les années 1924 à 1930, seront inscrites au budget supplémentaire de 1930.

Service Municipal d'Electricité. — L'exploitation est assurée pour une somme qui ne correspond plus à l'importance de cet établissement. Les polices ont donc été résiliées et un nouveau contrat est en vue avec les sociétés l'Abeille, l'Union et la Compagnie Française d'assurances.

Le Conseil donne son approbation.

Contentieux. — A la suite d'un litige survenu avec la Société Paindavoine frères, au Blanc-Seau, la Ville a été condamnée à reverser à ladite société une somme de 300 fr. comme trop-perçus à l'octroi sur des fers appartenant à MM. Paindavoine frères.

Le Conseil autorise le Maire à rembourser la somme, à régler les frais accessoires du procès, et pour ce faire, à inscrire un crédit de 1.500 francs au budget additionnel.

Voirie. — Routes nationales. — Par lettre en date du 16 juin dernier, le Préfet du Nord a transmis un rapport de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, concernant le classement dans la voirie nationale des routes et voies départementales et demande l'avis du Conseil à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil donne au projet un avis favorable. Ce projet intéresse la grande voie qui traverse Tourcoing de la rue Charles-Waltine à la frontière (route Lille-Courtrai).

Entretien des chaussées. — Le Maire expose la nécessité de maintenir en bon état les chaussées du boulevard industriel, qui sont défectueuses. L'utilisation du bitume a donné de bons résultats au boulevard Descat.

En conséquence, le Conseil approuve la passation d'un marché de 80 tonnes de bitume, avec la Société Routière et Chimique, 5, rue Jules Lefebvre, à Paris. La dépense, qui sera de 100.000 francs sera imputée à raison de 48.000 francs sur l'article 37 « Travaux de renouvellement des pavages », 32.000 francs sur l'article 36 « Entretien des pavages » et 20.000 francs sur la'rticle « Tranchées ».

Service des Eaux. — Budget supplémentaire. — Le Conseil ratifie le budget supplémentaire qui se traduit par les chiffres suivants : Recettes, 6.192.652 fr. 89 ; Dépenses, 6.192.652 fr. 89.

Assurances. — Le Conseil ratifie la décision relative à l'assurance de quatre immeubles du Service des Eaux, sis rue de Cassel, à Roubaix, 28 à 34, à la Société d'Assurances générales, pour 53 fr. 90.

D'autre part, la Conseil ratifie la police d'assurance des camionnettes à la Société Union-Prévoyance.

Divers. — Le Conseil accepte le projet de remplacement des tuyaux en tôle de la passerelle de Pecquencourt. Dans sa séance du 2 mai 1930, la Commission intercommunale, en avait déjà décidé le remplacement. Le travail fera l'objet d'une adjudication ultérieure.

Remplacement du matériel. — Les quatre chaudières de l'Usine de Pecquencourt sont usées et en très mauvais état de marche. Un crédit de 700.000 francs a été voté pour les remplacer. Le Conseil approuve la décision.

Les quatre chaudières seront mises en adjudication.

Fêtes et cérémonies. — Fête des Amicales Laïques du Nord. — Une subvention de 4.000 francs, prise sur le crédit « Fêtes et cérémonies » est allouée à la Fédération des Amicales.

Des mesures sont prises pour les illuminations et festivités du 14 juillet. La dépense sera imputée sur l'article 158 du Budget primitif.

COMPLETS sur MESURE, FAÇON SOIGNÉE à 250, 280 et au-dessus
AU CALVAIRE
Maison Alfred Dequin-Langlois, pl. du Calvaire

MOTOCYCLISTE BLESSÉ PAR UNE AUTO

Dans la journée d'hier ,vers 12 h. 30, c'est-à-dire au moment de la plus grande affluence d'ouvriers, d'autos et de cyclistes — affluence encore augmentée par les tremways — un tamponnement a eu lieu à la hauteur du numéro 21 de la rue de Wailly, entre deux véhicules. L'automobile conduite par M. Paul Decrème, laitier, demeurant 27, rue Saint-Jacques, à Tourcoing, qui regagnait son domicile en descendant la rue de Wailly, a tamponné M. Emile Bourson, 25 ans, demeurant à Tourcoing, 9, rue de Lodi, qui venait de la rue Nationale sur sa motocyclette. Ce dernier a été renversé. Il porte des contusions sans aucun caractère de gravité au genou droit. Les deux véhicules ont été assez fortement endommagés. M. Sabalerie, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une information pour établir les responsabilités.

T.S.F. RADIO ETMA, 79, r. du Haze, Tg Nouveaux suppers 5 et 6 lampes avec prise pour pick-up complet depuis 1.600 fr., toutes les pièces détachées avec schémas pour construire soi-même. — Dépôt de la Maison MARCHANDIER, de LILLE.

IL FAUT RESPECTER LES REGLEMENTS

Et l'on continue à rouler les règlements et le code de la route « par dessous la jambe », comme on dit vulgairement. C'est ainsi que, dans le courant de la journée d'hier, la police a dressé contravention pour avoir trop fêté le jus du père Noé et l'avoir manifesté dans les rues, au nommé W... Louis, 41 ans, demeurant à Roubaix, 21, rue Ledru-Rollin.

D'autre part, elle a verbalisé pour stationnement d'automobile à l'angle de deux rues, au nommé F..., 24 ans, chauffeur d'automobile, 17, rue Godefroy, à La Madeleine-lez-Lille. Pour avoir doublé imprudemment un tramway à l'arrêt et avoir été vu le faisant, M. S... Albert, 52 ans, négociant à Vire (Calvados), 11, rue du Calvados, a récolté un procès-verbal.

LAVEUSES
DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR
200 machines chêne ou pichpin, dont 50 modèles (avec volant, 155 fr., avec moteur, 465 fr.), tordeuses la plus grande largeur, 100 fr., garantie 5 ans, **J. OLIVIER BRASSART, 164, rue de Paris, TOURCOING (près la Gare des France).**
On porte à domicile (gratuitement)

LES FUNERAILLES DE M. A. CARDON

Conseiller municipal

La Ville de Tourcoing a fait de solennelles obsèques à M. Amand Cardon, conseiller municipal, décédé dimanche, ainsi que nous l'avons annoncé.

La levée du corps eut lieu au domicile du défunt, 22, rue des Ursulines, d'où il fut conduit à l'église Saint-Christophe, puis au cimetière du Pont-de-Neuville pour y être inhumé. Le deuil était conduit par M. Brassart, premier adjoint au maire et les fils du défunt. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Parsy, adjoint au maire ; Castelain, Scalbert, Nys, conseillers municipaux ; Baillet, président des Cheminots Prévoyants et Delpinoy, ami du défunt. En tête du long cortège, étaient portées plusieurs plaques et couronnes, ainsi que le drapeau du Sma des Cheminots.

Remarqués MM. Vandermarlière, Deborghère, Salembien, adjoints au maire ; Lenfant, commissaire central ; Montagne, lieutenant au corps des pompiers ; Gombert, secrétaire général de la mairie ; des délégations importantes du Conseil municipal, de la police, des pompiers, de l'octroi et du personnel des services communaux ; MM. Tiberghien et Desreux, président et secrétaire des anciens sous-officiers et soldats, etc.

Au cimetière, prirent successivement la parole, MM. BRASSART, premier adjoint, qui dit à so ncollègue un adieu ému au nom de M. Dron et du Conseil municipal, auquel il appartenait depuis 125 ; CHARTIER, inspecteur du service électrique du Chemin de fer du Nord, à Lille, était le chef hiérarchique du défunt. Il rend hommage à ses hautes qualités et à sa probité professionnelles ; PARSY, au nom de la Solidarité républicaine, adresse un émouvant adieu à M. Cardon, apôtre et militant de l'idée républicaine et laïque ; CASTELAIN, salua la dépouille mortelle, au nom de la F. N. des Combattants républicains. D'une voix émue, il met en relief les belles qualités d'âme et de cœur de M. Amand Cardon, qui fut, dit-il, « un bon laïque, un bon citoyen et un bon Français ». A la famille éplorée, il présente les condoléances attristées de la F. N. C. R. La cérémonie prit fin à 11 h. 15.

Avec *réchaud* ou *cuisinière à Gaz* vous ne paierez que le combustible consommé et vous ne consommerez que le combustible strictement nécessaire.
27, rue Carnot -- TOURCOING.

NE DOUBLEZ PAS A CET ENDROIT

Un accident qui n'a heureusement produit que des dégâts purement matériels, s'est produit hier après-midi, à proximité de l'église des Pères.

L'automobile pilotée par un chauffeur de la maison de parqueterie Vroone, 105, rue du Tilleul, qui quittait son garage, voulut, à l'angle des rues du Tilleul et de Guisnes, doubler une autre voiture à l'arrêt le long du trottoir, rue de Guisnes. A ce moment survenait le tramway M. venant de la place de la Croix-Rouge et allant vers la gare du Nord. L'auto de M. Vroone se trouva coincée et démolit en partie les gardes-boue de l'auto arrêtée, qui appartient à M. Raison, rue de Guisnes. Par ailleurs, le tramway a également subi des dégâts légers. Une enquête est en cours.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE, ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES ET AUX FEMMES EN COUCHES

La Mairie donne avis que, par application des dispositions des lois sur l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables indigents, sur l'assistance aux familles nombreuses et sur l'assistance aux femmes en couches, les listes des personnes admises au bénéfice desdites lois et de celles dont les demandes ont été rejetées par délibération du Conseil municipal du 24 juin 1930 seront déposées au secrétariat de la Mairie pendant un délai de 20 jours qui prendra fin le 15 juillet 1930.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites seront reçues au secrétariat de la Mairie, chaque jour (sauf le dimanche) de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures.

Sociétés et comités

TROUPE JEAN DELAHOUSSE. — Ce jeudi à 19 h. 30, au local 74, rue de Roncq, inauguration de la nouvelle salle de service Jean Deverney.

PHILHARMONIE COLBERTISTE. — Ce jeudi soir, à 19 h. 45, répétition générale obligatoire, au siège 10, rue de Gand.

ETAT CIVIL

Naissances : Andrée Dubois, rue Winoc-Chocqueel, 163 ; Louis Farvacque, rue Nationale, 122 ; Jacques Devernay, rue du Pont-de-Neuville, 15 ; Elisabeth Baillieul, rue du Château, 46.

Publications : Léon Delplanque, bonnetier, à Mouvaux, et Marcella Scrive, rebrousseuse, rue Saint-Louis, 36 ; Gérard Dewavrin, industriel, rue Faidherbe, 3, et Anne Bonduel, s. p., à Roncq ; Alfred Dhellemme, chaudronnier, à Nomain, et Hélène Huliaert, soigneuse, rue d'Armentières, 182.

Décès : Philomène Clarisse, 45 ans, s. p., épouse Paul Vermeersch, rue du Congo, 189 ; Jean Di Giorgio, 4 mois, rue Nationale, 122 ; J.-B. Desmettre, 60 ans, tisserand, rue du Rhin, 24 ; Alfreda Viseene, 27 ans, cafetière, épouse Raymond Sarteiet, rue de Bondues, 29.

RONCQ

AUX ANCIENS COMBATTANTS DU BLANC-FOUR. — Mutuelle retraite. — Une permanence sera tenue dimanche prochain 29 juin au siège du goupe, chez Pierre Capelle, de 11 h. 30 à 13 h., pour percevoir les versements du troisième trimestre 1930. La Commission espère que tous les adhérents se mettront en règle, ce jour-là.

BARNUM HARMONIE. — Aujourd'hui, répétition à 19 h. 45.

QUESNOY-SUR-DEULE

ARRESTATION DE VAGABONDS. — La gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle ,en tournée dans la commune de Pérenchies, arrête les nommés Pruvost Charles, 50 ans, et Mouton Louise, 39 ans, sans domicile fixe, pour vagabondage.

CONTRAINTE PAR CORPS. — Le nommé Daudergnies François, marbrier, 58 ans, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, rue de Lille, a été arrêté par la gendarmerie et reinxé après paiement de la somme qu'il devait à l'Etat.

UN ACCIDENT. — Le nommé Lecointre André, 19 ans, manœuvre, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, rue de Comines, travaillant pour le compte de son oncle, Lecointre Gustave, entrepreneur, en voulant reculer un tombereau chargé de briques, son pied a glissé et fut coincé entre la roue de ce tombereau et le sol, se contusionnant la face dorsale du pied droit avec hématome.

Incapacité temporaire de travail d'environ 12 jours, sauf complications.

CONSEIL MUNICIPAL. — Réunion à la mairie vendredi 27 juin, à 17 h. 30.

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO. — La société « Huiles et Gommes du Nord », demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, a présenté à M. le Préfet du Nord, une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'établir dans son usine située à Quesnoy-sur-Deûle, rue de Verlinghem, un atelier destiné au traitement des huiles à froid en vue de la fabrication des factives blancs.

L'enquête sera ouverte à la mairie de Quesnoy-sur-Deûle du 25 juin au 9 juillet.

Toutes personnes qui auraient à présenter des moyens d'opposition devront le faire connaître dans le délai de quinze jours, à M. le Maire de Quesnoy-sur-Deûle.

LILLE

Tribunal Correctionnel

AUDIENCE DU 25 JUIN 1930

Outrages. — Marie Denelf, cabaretière à Roubaix, avait outragé un agent de police. 8 jours de prison et 100 fr. d'amende.

Indésirable. — Duquesnoy Kléber, manœuvre, avait pénétré sur le territoire de la commune de Roubaix, malgré un arrêté d'interdiction de séjour pris contre lui. Un mois d'emprisonnement.

Affaires diverses. — Six mois d'emprisonnement et 3 francs d'amende à Camille Verbeist, ouvrier cardeur à Iseghem qui, alors qu'il se trouvait en complet état d'ivresse, avait volé une bicyclette qui avait été déposée contre la façade d'un café à Roubaix.

— Pour avoir introduit sur le territoire de Leers, 19 kilos 500 de tabac de provenance étrangère, Georges Lallièvre, dégorgeur, a été condamné à 2 mois d'emprisonnement et 503 fr. 75 d'amende.

LA VIE CORPORATIVE

DANS LE TEXTILE

La Chambre Syndicale Ouvrière Textile de Roubaix et environs (siège social, 73, Boulevard de Belfort, Roubaix) nous prie d'insérer la lettre suivante :

A Monsieur Désiré Ley,
Secrétaire du Consortium Textile
de Roubaix-Tourcoing

« Depuis longtemps les salaires ouvriers dans l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing sont de beaucoup insuffisants.

La loi sur les Assurances Sociales qui va entrer en application le 1er Juillet prochain viendra encore aggraver la situation matérielle des travailleurs.

A partir de cette date, en effet, les ouvriers seront tenus de verser aux Caisses Sociales une cotisation qui, selon la catégorie à laquelle ils appartiennent sera de 3 à 10 fr. par semaine.

Cette cotisation constituera pour tous les travailleurs, une charge nouvelle qui pèsera lourdement sur le budget familial.

Il importe donc de rechercher quel serait le meilleur moyen d'aider les travailleurs à s'acquitter de cette cotisation sans que leur situation déjà excessivement difficile par suite du coût élevé de la vie et de leurs salaires insuffisants pour vivre, ne devienne plus pénible encore.

Le Comité Ouvrier Franco-Belge du Textile, saisi de cette importante question par de nombreux ouvriers a, après examen, estimé que la seule solution possible serait que les patrons accordent à leurs ouvriers une augmentation de salaire qui leur permette de faire face aux exigences actuelles du coût de la vie.

Nous sommes donc chargés de vous demander de bien vouloir soumettre aux représentants du Patronat Textile de Roubaix-Tourcoing, la présente demande d'augmentation de salaires que nous formulons pour le 1er Juillet prochain, en faveur de tous les ouvriers et ouvrières de l'industrie textile de notre région.

Dans l'espoir que vous voudrez bien, etc... S.

⁂

Le Syndicat Textile nous communique :

« Une grève a éclaté lundi dernier, dans la blanchisserie de laines Cabaye-Tiberghien, Boulevard de Mulhouse, 211 à la suite d'un refus à une demande d'augmentation de 0 fr. 10 l'heure, faite par les ouvriers.

Vingt-deux ouvriers sont en grève.

Les grévistes demandent à la classe ouvrière de ne pas se prêter à certaines manœuvres qui consistent à rechercher des ouvriers pour les remplacer. Ils comptent sur la solidarité de tous les travailleurs, pour ne pas se faire embaucher dans l'usine en grève. »

A HALLUIN. — **Un accord au sujet des congés entre l'Union patronale et les Directeurs, Employés et Contremaîtres.** — Une entrevue a eu lieu dimanche 22 juin entre le Comité de l'Amicale des directeurs employés et contremaîtres de la région d'Halluin et MM. Ley et Delvoye, respectivement président et directeur de l'Union patronale de la région d'Halluin.

Il a été convenu ce qui suit :

« 1° Les directeurs, employés et contremaîtres occupés dans les usines adhérentes à l'Union patronale, bénéficieront dès l'année 1930 d'un congé payé d'une semaine ;

« 2° Par contremaître, on entend spécialement le chef de service ayant du personnel sous ses ordres directs ;

« 3° L'Amicale des directeurs, employés et contremaîtres s'engage à agir de telle sorte, que les congés n'apporteront aucune perturbation dans la production. Tous les adhérents fourniront un effort supplémentaire, pour remplacer momentanément les camarades en congé ;

« 4° Les délégués de l'Amicale s'entendront dans chaque usine, avec le patron pour l'organisation des congés, l'ordre de tour de rôle, etc.

« Les employés et contremaîtres se mettront en rapport avec les délégués de l'Amicale.

« 5° Les représentants de l'Amicale ont demandé à M. Ley, que le personnel féminin de maîtrise puisse bénéficier des congés. M. Ley s'est déclaré d'accord, pour autant qu'il s'agisse de contremaîtresses ayant du personnel sous leurs ordres et d'employées du bureau proprement dites.

« A ce sujet, les délégués ont annoncé au président de l'Union patronale, la prochaine constitution d'une Amicale des employées, sténo-dactylos, contremaîtresses, etc...

« Toutes les explications nécessaires et les instructions utiles seront données aux adhérents de l'Amicale au cours de l'assemblée générale qui aura lieu le 6 juillet.

« Avant de passer à la signature du présent accord, les représentants de l'Amicale des directeurs, employés et contremaîtres ont demandé à M. Ley, que l'Union patronale veuille bien étudier une extension possible des congés au personnel ouvrier. M. Ley a expliqué que des dispositions législatives sont actuellement à l'étude au sujet des vacances ouvrières. Il a assuré l'Amicale des directeurs, employés et contremaîtres, qu'il ne s'est que l'on rencontrera une opposition quelconque à ces dispositions.

« Ont signé l'acte d'accord : pour l'Union patronale, MM. Ley et Delvoye ; pour l'Amicale MM. Bertholoméus, Louis Bierroye, Albert Deroy, Jean Parent, Paul Parent, Jules Nollet, Nicolas Payan Polydore Vervacke ».

A TOURCOING. — **Syndicat des Installateurs Français 7e Congrès de la basse tension.** — Le 7e Congrès des Installateurs Français, de basse tension, se tiendra à Tourcoing les vendredi 27 et samedi 28 juin.

Voici le programme des séances de travail, qui auront lieu à la Bourse du Commerce, Place Ch. Roussel, Tourcoing :

Vendredi 27 juin à 14 h. 30 : Discussion des rapports concernant les relations entre installateurs et distributeurs ; Application de la Brochure 137 ; Réglementation de la Profession d'Electricien, etc. Rapporteurs : MM. Bret, Guerquin, Maisonneuve, Quintard.

L'organisation des Installateurs Electriciens en Suisse par M. le Docteur Kagi, Secrétaire Central des Installateurs Electriciens Suisses. Séance de démonstration d'éclairagisme à l'Hippodrome, avec projections en couleur.

Samedi 28 juin : 9 h. 30 : Discussion des rapports concernant les relations entre installateurs et constructeurs. Application en province de la Série de Paris. Rapporteur : M. Galey Abus commerciaux dont souffrent les Installateurs.

Samedi à 14 h. : Organisation de l'apprentissage par les Syndicats. Rapporteurs : MM. Sexer, Geoffroy.

DANS LES SYNDICATS LIBRES. — Les Syndicats libres de Lille, Roubaix, Tourcoing, Roncq, Lannoy, Halluin, Vallée de la Lys, Armentières et les Syndicats Chrétiens de Mouscron, Menin, Courtrai, Dottignies, Comines-Belgique, et toute la frontière belge, nous prient d'insérer la note suivante :

Une mise en garde

« Dans dix jours, la loi des Assurances Sociales entrera en fonctionnement. Les travailleurs apprécient à sa valeur la loi qui leur donnera ainsi qu'à leur familles, des garanties inconnues jusqu'à ce jour : **demi-salaire en cas de maladie, frais médicaux et pharmaceutiques, pensions d'invalidité et de vieillesse, etc.**

Dans la crainte sans doute de voir les travailleurs se détourner définitivement des solutions révolutionnaires, les groupements communistes entament de démagogiques campagnes pour faire échouer les Assurances Sociales.

Une fois de plus les efforts communistes se briseront contre le bon sens des ouvriers conscients de leurs intérêts.

Les ouvriers, d'accords avec leurs syndicats professionnels, s'expliqueront à la mise en route des Assurances Sociales, en recherchant toutes les solutions protectrices de leurs intérêts, de leur liberté et de leur dignité.

L'action communiste se développera dans le vide. Les ouvriers ne prendront de mot d'ordre qu'auprès de leurs Syndicats professionnels et de leurs caisses d'assurances librement choisies ».

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI JEUDI

Alhambra. — 20 h. 30. En plein dans la mille.
Famille. — 15 h. 15 et 20 h. 30. Quel phénomène.
Variétés. — Vendredi, Fi-Fi-Tje.
Damée. — 15 h. 15 et 20 h. 30. Mannela.
Omnia. — 15 h. 15, 20 h. 30. L'Ecole du Courage.